

LES COURRIERS QUI COMPTENT

Voici les courriers essentiels que nous avons reçus ou qui ont été échangés entre les décideurs des deux ministères concernés par nos demandes : la Justice et le Budget.

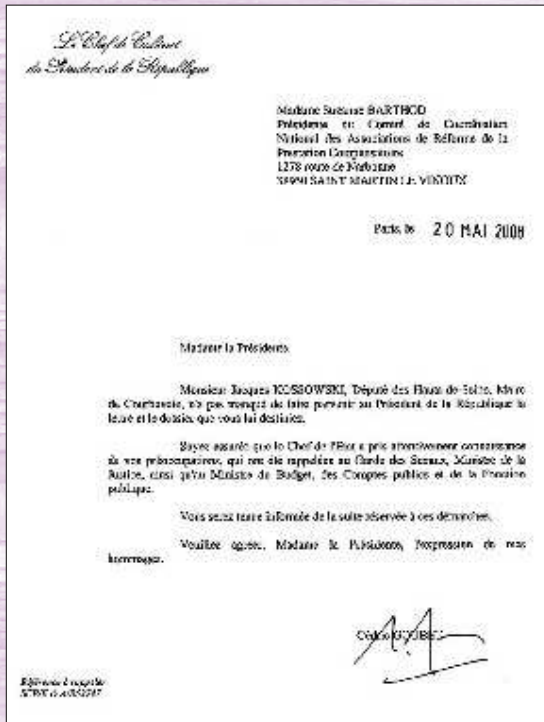
Vous remarquerez l'insistance de chacun à accuser réception du problème à son niveau. Il est clair que la République répond toujours à ses administrés s'ils sont persévérants.

Mais nos relances téléphoniques nous ont souvent prouvé que ce n'était pas seulement des réponses de courtoisie : il y a en place des gens qui travaillent sur notre dossier.

L'amendement proposé par Didier Migaud a déjà trouvé des échos parmi d'autres députés. Il ne tient qu'à nous de relancer les autres : nous le ferons au moment où le projet sera programmé à l'assemblée nationale.

Du côté de la justice nous sommes suspendus à une décision du cabinet de Madame Dati. Là encore nous devons faire jouer nos réseaux.

Tout devrait se jouer entre septembre et décembre 2008.



LES DÉPUTÉS DÉCIDENT DE NOUS APPUYER

